



**SUBVENTIONS
de 50 000 €
maximum
pour 2 ans**

VALORISER, SOUTENIR ET FINANCER LA RECHERCHE: une mission phare de la FFC.

Mieux prévenir les maladies cardiovasculaires, mieux les guérir, découvrir et former les talents de demain!

La FFC, premier financeur privé de la recherche cardiovasculaire (hors industrie pharmaceutique), consacre chaque année des moyens ambitieux au soutien de projets de recherche d'excellence, pour une approche innovante au service des maladies cardiovasculaires.

Pour en savoir plus, connaître les critères d'évaluation ainsi que les modalités de soumission, rendez-vous : www.fedecardio.org

Pour accéder à votre espace, déposer et compléter votre dossier avant sa soumission, connectez-vous à la plateforme Synto : <https://ffc.syntosolution.com>

 **Pour toutes questions**, l'équipe de la Fédération reste à votre disposition à l'adresse suivante : recherche@fedecardio.org

APPEL À PROJETS

SUBVENTIONS THÉMATIQUES 2026

À qui s'adresse cet appel à candidatures ?

Les projets de recherche soutenus seront portés par des candidats cliniciens ou chercheurs.

Ils devront porter sur des thématiques telles que :

- cœur et intelligence artificielle
- les maladies cardiovasculaires chez les femmes
- la mort subite
- les cardiopathies congénitales
- l'activité physique
- la prévention

Critères d'éligibilité

Chaque équipe peut déposer une seule lettre d'intention et un seul projet, quel que soit le type d'appel à projets (en dehors des demandes de bourse Master 2 et mobilité à l'étranger). Les équipes ayant bénéficié d'une subvention dans la même catégorie au cours des deux dernières années ne sont pas éligibles pour cette édition.

**Période de dépôts des dossiers entre le
16 décembre 2025 et le 16 mars 2026 avant minuit.**

La procédure d'évaluation comportera deux phases:

- 1 une présélection à partir de lettres d'intention **en avril 2026**
- 2 une évaluation des dossiers **en juin 2026**

16/12/25

16/03/26

13/04/26

19/05/26

01/07/26

Ouverture
Synto

Envoy LOI*

Fermeture
Synto

Présélection à
partir des LOI*

Ouverture
Synto

Soumission
des dossiers

Fermeture
Synto

Evaluation
des dossiers

Signature des conventions
de financement